



# VILLE de LE TRÉPORT

## PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL Du 20 JUIN 2014 A 18H

Convocation du 12 juin 2014

**Etaient présents:**

M. Alain LONGUENT, Maire,  
M. Laurent JACQUES, M. Jean-Jacques LOUVEL, Mme Frédérique CHERUBIN, M. Philippe  
POUSSIER, Mme Claudine LOUIS, Adjoints  
M. Jean VENEL, Mme Chantal MOREL, M. Jean-Luc VINCENT, M. Marc LAVOINE, M. Jean-  
François CORDESSE, Conseillers délégués  
Mmes Anne-Marie TREPE, Véronique FLANDRE, M. Rachid CHELBI, Mme Angélique DUBOIS,  
Mme Aurélie DEGOUGE, Mme Valérie BREDILLET, M. Emmanuel BYHET, Mme Eloïse  
COTTEREL, Conseillers municipaux

**Absents donnant procuration :**

Mme Florence CAILLEUX, Adjointe qui a donné procuration à Philippe VERMEERSCH  
Mme Nathalie VASSEUR, Adjointe qui a donné procuration à Marc LAVOINE  
Mme Sylvie HELOIR, Conseillère Municipale qui a donné procuration à Philippe POUSSIER  
Mme Liseline DAILLY-LAVOINE, Conseillère Municipale qui a donné procuration à Alain  
LONGUENT  
M. Fabien LESPAGNOL, Conseiller Municipal qui a donné procuration à Laurent JACQUES  
M. Christophe DUCHAUSSOY, Conseiller Municipal qui a donné procuration à Jean-Jacques LOUVEL  
M. Yann-Gaël DUPUY, Conseiller Municipal qui a donné procuration à Claudine LOUIS  
M. Pierre-Etienne LEMARECHAL, Conseiller Municipal qui a donné procuration à Valérie  
BREDILLET

**Etait absent excusé :**

M. Emeric GRIEL,

Le quorum étant atteint conformément aux dispositions de l'article du L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Alain LONGUENT ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres du Conseil Municipal et en nommant Mme Angélique DUBOIS, secrétaire.

**DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS**

Monsieur le Maire rappelle qu'en vue des élections sénatoriales du dimanche 28 septembre 2014, les conseils municipaux des départements concernés étaient convoqués le vendredi 20 juin 2014 afin de désigner leurs délégués et suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs.

Après avoir procédé à l'appel nominal des membres du conseil, désigné Mme Angélique DUBOIS, comme secrétaire et mis en place le bureau électoral, Monsieur le Maire a rappelé le mode de scrutin. Après l'ouverture du scrutin, le maire a constaté qu'une seule liste avait été déposée.

Le Conseil Municipal a donc procédé à l'élection des délégués et des suppléants, comme détaillé dans le Procès Verbal de l'élection ci-joint, annexé de la feuille de proclamation des résultats

